

# Procédure file

Informations de base	
DEA - Procédure d'acte délégué	2023/2520(DEA)
Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur	
Normes techniques de réglementation précisant les conditions dans lesquelles les collèges d'autorités de surveillance accomplissent les tâches qui leur incombent	
Complétant <a href="#">2017/0358(COD)</a>	
Sujet 2.50.10 Surveillance financière	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	<b>ECON</b> <a href="#">Affaires économiques et monétaires</a>		

Evénements clés			
12/01/2023	Publication du document de base non-législatif	<a href="#">C(2023)00184</a>	
12/01/2023	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 3 mois		
18/01/2023	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
20/04/2023	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques	
Référence de procédure	2023/2520(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Étape de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission parlementaire	ECON/9/11079

Portail de documentation				
Document de base non législatif		<a href="#">C(2023)00184</a>	12/01/2023	EC
Document annexé à la procédure		C(2023)3002	28/04/2023	EC